|  |  |
| --- | --- |
|  | Groupe socialiste au PLT jurassienQuestion orale - Plénum 26 septembre 2018 - Delémont |
|  |  |

Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les Ministres,

Chers collègues,

En mai 2015, le Gouvernement adoptait la conception cantonale de l’énergie. Ce document fixe des objectifs en termes d’énergie renouvelable.

Fort de cette décision, la révision des fiches du plan directeur cantonal relatives à l’énergie éolienne et à la force hydraulique devenait indispensable.

En septembre 2015, la fiche sur l’énergie éolienne était mise en consultation. Celle-ci identifiait clairement des sites prioritaires mais également des sites de réserve.

Il y a une année et demi, le Ministre de l’Environnement expliquait que le dossier avait dû être revu en raison d’impératifs militaires.

Aujourd’hui, 3 années après la consultation, nous nous questionnons sur l’enlisement du dossier.

La sortie du nucléaire décidée au niveau fédéral et le plébiscite du peuple jurassien à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération doivent nous rappeler que le temps presse et que le climat change ; les premiers objectifs avancés dans la conception cantonale de l’énergie fixés à l’horizon 2021 deviennent gentiment irréalistes.

D’où nos questions :

* Le Gvt est-il toujours convaincu que le succès de la transition énergétique passe par le développement des énergies renouvelables et peut-il nous assurer que l’énergie éolienne en fait toujours partie ?
* Si oui, dans quel délai le Gvt a-t-il l’intention de présenter la fiche sur l’énergie éolienne au Parlement jurassien ?

Nous remercions le Gouvernement pour sa réponse.